
PRESENTATION DU CTMNC ROC



Le contexte économique

◆ Structurel :

- Une filière composée de petites entreprises réparties sur tout le territoire Français :
 - Plus des 1200 sociétés dont seulement 20 ont plus de 50 salariés
- Un chiffre d'affaire global très faible comparé à celui des autres matériaux de construction :
 - 760 M€

Le contexte économique

◆ Conjoncturel :

- Un recul important de l'industrie des roches ornementales et de construction en France
- Une concurrence croissante des autres matériaux de construction
- Des importations massives des pierres de Chine et d'Inde à très bas prix

Un nouveau centre technique ROC



◆ 2001-2007

- Mobilisation des organisations professionnelles pour relancer l'industrie de la pierre
- Négociations avec les élus et les pouvoirs publics pour doter la filière d'un **centre technique industriel (CTI)**
- 1^{er} janvier 2007 , création d'une taxe affectée aux entreprises de la filière pierre pour financer le nouveau CTI dédié aux roches ornementales et de construction.

Financement

- La nouvelle Taxe affectée concerne les entreprises :
 - d'extraction (les carriers),
 - de transformation et de fabrication des produits en pierre naturelle
- Les matériaux concernés :
 - Pierre calcaire, marbre, granit, grès, ardoise et lave
...

Financement

- Ressources des CTI = Taxe affectée :
 - 0,2 % du CA des entreprises pour le secteur pierre naturelle
 - 0,4 % du CA pour le secteur terre cuite

CTMNC = Tuiles & briques + ROC



- 2007 : Création du CTMNC qui regroupe :
 - le CTTB (centre technique des tuiles et briques) :
 - Budget: 6 M€ (Taxe : 4 M€ + Activités commerciales : 2M€)
 - 70 personnes
 - le nouveau CTI ROC :
 - Budget : 1,2 M€ (Taxe)
 - A terme: 10 personnes

La Gouvernance CTMNC



- ◆ Conseil d'administration composé de :
 - 30 membres répartis en 3 collèges :
 - "professionnels"
 - "personnels techniques"
 - "personnalités compétentes"
 - Activité pierre naturelle représentée au sein du collège « professionnels » par 5 membres

La représentation par activité

◆ Comité technique et scientifique (CTS)

- Distinct pour chaque département :

- CTS Tuiles et briques

- CTS ROC :

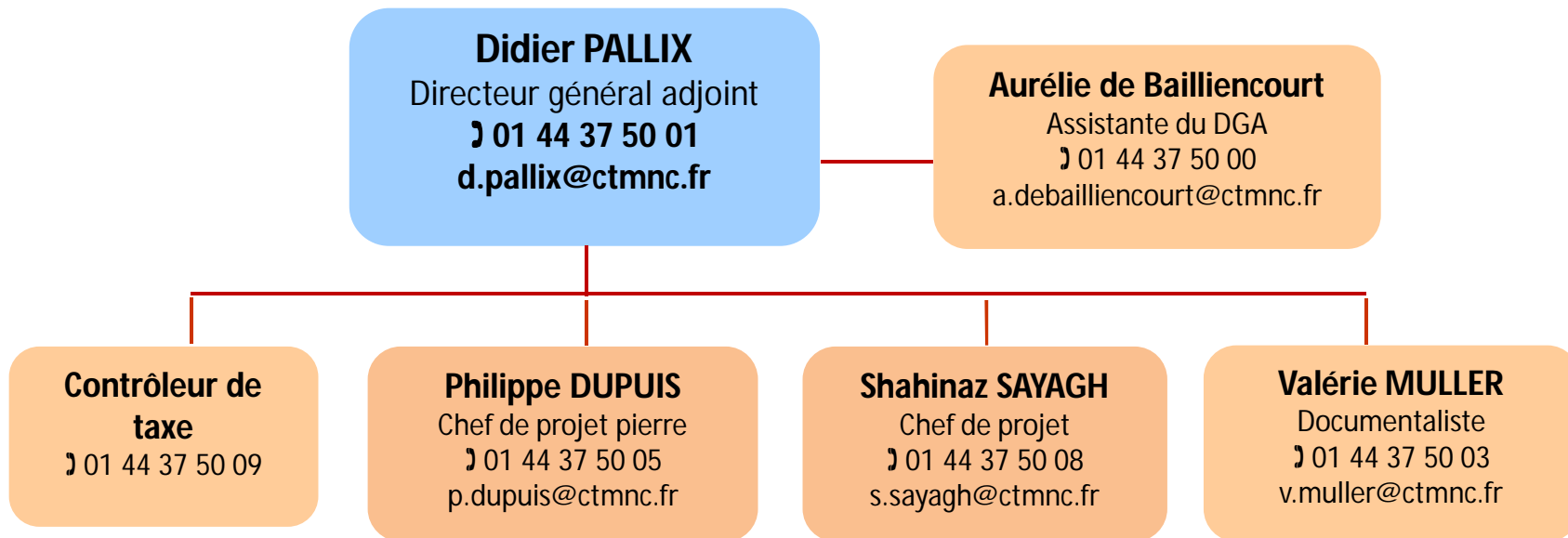
8 membres issus des professions relevant de la taxe affectée :

- SNROC
- Fédération des ardoisières de France
- UMGO/FFB
- Syndicat du Grès
- CAPEB /UNA des métiers de la pierre

- Missions du CTS :

- Définir un programme scientifique et d'investissements

L'équipe du département ROC



Expertise technique :

- Identification des besoins de la filière
- Normalisation française et européenne
- Marquage CE . Environnement
- Sismique . Produits de traitement

• Les autres services du CTMNC :

- Essais
- Calculs de structure
- Thermique
- Acoustique
- Chimie
- Environnement
- Formation

Autres compétences sur lesquelles s'appuie l'équipe ROC :

- Alain BOUINEAU, Consultant expert dans tous les domaines de la pierre

Le fonctionnement du dép. ROC

- ◆ Groupes de Travail (GTT) :
 - Composés d'experts de la pierre (organisations professionnelles, commerciaux, techniciens ,...)
 - Au total 22 membres répartis dans 15 GTT ; dont les principaux sont :
 - GTT marquage CE
 - GTT Lithothèque
 - GTT Maçonnerie
 - GTT environnement
 - GTT pilotés par des chefs de projets du CTMNC qui ont pour mission :
 - De mener les projets institutionnels en collaboration avec des experts du CTMNC ou d'organismes extérieurs.
 - De confronter les travaux du centre technique avec les contraintes du terrain

Les actions institutionnelles ROC

- ◆ Depuis septembre 2007
 - Environnement
 - Thermique
 - Sismique
 - Maçonnerie
 - Voirie
 - Marquage CE : Guide en cours d'édition
 - Essais
 - Communication :
 - Lettre d'information : "Blog de Pierre"
 - Site Web
 - Lithothèque

- ◆ UN CENTRE AU SERVICE DE LA PROFESSION:
ELLE INITIE SES ACTIONS ET VALIDE LES
RÉSULTATS DE SES TRAVAUX